



Athlétisme Club Brévinois Sud Estuaire

ACBSE Athlétisme

44250 Saint-Brevin-les-Pins

Site: acbse.fr

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e).....

Représentant légal de l'enfant

L'autorise à pratiquer l'Athlétisme au sein de notre Club :

«Athlétisme Club Brévinois Sud Estuaire (ACBSE)»

Autorise:

- Les responsables du Club (Entraîneurs, Animateurs, Dirigeants) à effectuer des déplacements avec mon enfant en voiture, bus ou tout autre moyen de locomotion, lors des compétitions et sorties sportives.
- **Remarque pour les catégories : Eveil et Poussin les déplacements se feront par les parents uniquement .**
- Les responsables du Club à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident.
- La diffusion de l'image de notre enfant (prise lors de manifestations ou lors des séances) pour les divers supports de communication du club (affichage club, site internet).

Important:

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence des entraîneurs avant de laisser leur(s) enfant(s) au stade.

Une fois l'entraînement terminé, les parents sont priés de venir chercher leur(s) enfant(s) auprès des entraîneurs. Dans le cas contraire, le club décline toute responsabilité pour le trajet retour.

Fait à :

Le.....

Signature(s) des parents ou du représentant légal